

222C1965
FR0000060402-OP011-A02

1^{er} août 2022

Résultat de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

<p style="text-align: center;">ALBIOMA (Euronext Paris)</p>

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 29 juillet 2022, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société Kyoto BidCo¹ visant les actions et les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« BSAAR² ») de la société ALBIOMA, elle a reçu en dépôt (i) 25 868 599 actions, et (ii) 431 771 BSAAR.

Au total, l'initiateur détiendra, à la date du règlement livraison de l'offre, (i) 27 049 985 actions ALBIOMA³ représentant autant de droits de vote, soit 83,44% du capital et des droits de vote de cette société⁴, et (ii) 551 205 BSAAR⁵ représentant 99,95% des BSAAR existants.

La condition minimale requise en application de l'article 231-9 I du règlement général - à savoir la détention par l'initiateur, à l'issue de l'offre, d'un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de la société ALBIOMA supérieure à 50% - est satisfaite.

En outre, la condition minimale requise en application de l'article 231-9 II du règlement général - à savoir la présentation d'un nombre minimum d'actions tel que, à la date de clôture de l'offre, l'initiateur détienne au moins 50,01% du capital et des droits de vote⁶ - est satisfaite.

¹ Contrôlée par des fonds d'investissement et des comptes sous gestion distincte conseillés et/ou gérés par Kohlberg Kravis Roberts & Co. L.P (« KKR »).

² Un BSAAR donne à son titulaire le droit de souscrire ou acquérir (au gré de la société ALBIOMA) une action nouvelle ou existantes pour un prix d'exercice unitaire de 20,90 €. Les BSAAR sont cotés sur Euronext Growth Paris. Il existe à ce jour 551 478 BSAAR émis par la société ALBIOMA en circulation.

³ Dont 1 164 791 actions ALBIOMA apportées en nature à Kyoto TopCo, une société contrôlant l'Initiateur, par ETI 2020, représentée par sa société de gestion Bpifrance Investissement, et 16 595 actions ALBIOMA apportées en nature à Kyoto TopCo par certains investisseurs minoritaires à la date du règlement-livraison de l'offre ; ces actions seront ensuite apportées en nature à Kyoto MidCo puis à Kyoto BidCo à la date du règlement-livraison de l'offre.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 32 420 226 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁵ Dont 119 434 BSAAR apportés en nature à Kyoto TopCo par certains investisseurs minoritaires à la date du règlement-livraison de l'offre ; ces BSAAR seront ensuite apportés en nature à Kyoto MidCo puis à Kyoto BidCo à la date du règlement-livraison de l'offre.

⁶ Les modalités de calcul du numérateur et du dénominateur sont décrites dans la section 2.6.2 de la note d'information de l'initiateur (cf. D&I 222C1559 du 21 juin 2022).

L'offre a donc une suite positive.

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général.
